

nouveau plan. Pour la remplacer, une commission spéciale fut nommée en 1864, sous la présidence du secrétaire général du ministre de l'instruction publique ; elle fut composée de deux professeurs de l'Université, pour examiner les candidats aux fonctions d'instituteurs, qui suivaient les premières classes d'un gymnase et étudiaient le Manuel en usage pour les écoles primaires, mais au lieu d'améliorer l'état des choses, on n'avait fait que l'aggraver.

Cette seconde expérience dura treize ans, et on constata que les nouveaux instituteurs se montraient bien inférieurs aux précédents. Ils étaient, en effet, dépourvus de toute espèce de connaissances qu'on pût enseigner dans une école communale, même médiocre. En 1875, M. G. Milisis qui, en acceptant les hautes fonctions de ministre de l'instruction publique, avait senti toute l'importance de la tâche patriotique qu'il avait à remplir, prit tout d'abord l'initiative de la reconstitution de l'École normale. Son rapport du 18 novembre sur le budget de 1876 le montre par ces mots : « J'ai porté une somme de 25,000 fr. pour l'érection d'une École normale à Athènes; l'instruction primaire, ce premier aliment des peuples civilisés, se trouve chez nous dans une situation peu satisfaisante, faute d'instituteurs. L'École normale que nous possédions, quoique mal organisée, formait du moins des instituteurs passables; mais depuis qu'elle a été dissoute, nos maîtres d'école s'occupent de toute autre chose que de leur mission, et c'est tout naturel, car les collèges helléniques et les gymnases où nous prenons aujourd'hui ces instituteurs, propagent l'instruction littéraire, mais non l'éducation spéciale qui constitue la principale mission du maître de l'école primaire, et qui s'est élevée aujourd'hui à la hauteur d'une science, grâce aux efforts intel-

